



Achat voiture occasion... quels recours ?

Par **Sapeur**, le **24/04/2008** à **10:10**

Bonjour,rnrnEtant nouveau sur ce forum je me permet de poser ma question sur ce salon.rnrnJ'ai acheté une voiture il y a un peu plus d'un mois. Il est vrai que l'affaire était alléchante et je m'y suis jeté dessus. Mais voilà : déjà le vendeur (un pro je précise) à mi un peu plus d'un mois pour m'envoyer la carte grise que je lui avais demandé de faire faire à la préfecture. rnrnDeuxièmement un bruit de courroie insupportable tous les matins voir meme a chaque démarrage et le vendeur me dit "mais non c'est l'humidité" alors que la voiture dort dans un garage et par temps de pluie je ne sors jamais ou très rarement. rnrnTroisièmement : un controle technique qui me semble "maigre" pour une voiture comme celle ci dont le moteur a soit disant été refait juste avant qu'il me la vende et la cerise sur le gateau ce matin de l'eau derrière le siege conducteur (vice caché ?) il va encore me dire que c'est l'humidité ou bien qu'une tempête est passée ou bien que mon garage est en zone inondable. rnrnQuels sont mes recours ? Que puis je lui demandé sachant que la garantie ne couvre que le moteur, la boite de vitesse et " les truc baignant dans l'huile" comme il me dit si bien (j'avais envie de lui répondre les frites aussi baignent dans l'huile...elles sont garanti ? :))rnrnMerci d'avance si quelqu'un peut m'aider.